



Avec le soutien de



Liberté
Créativité
Diversité

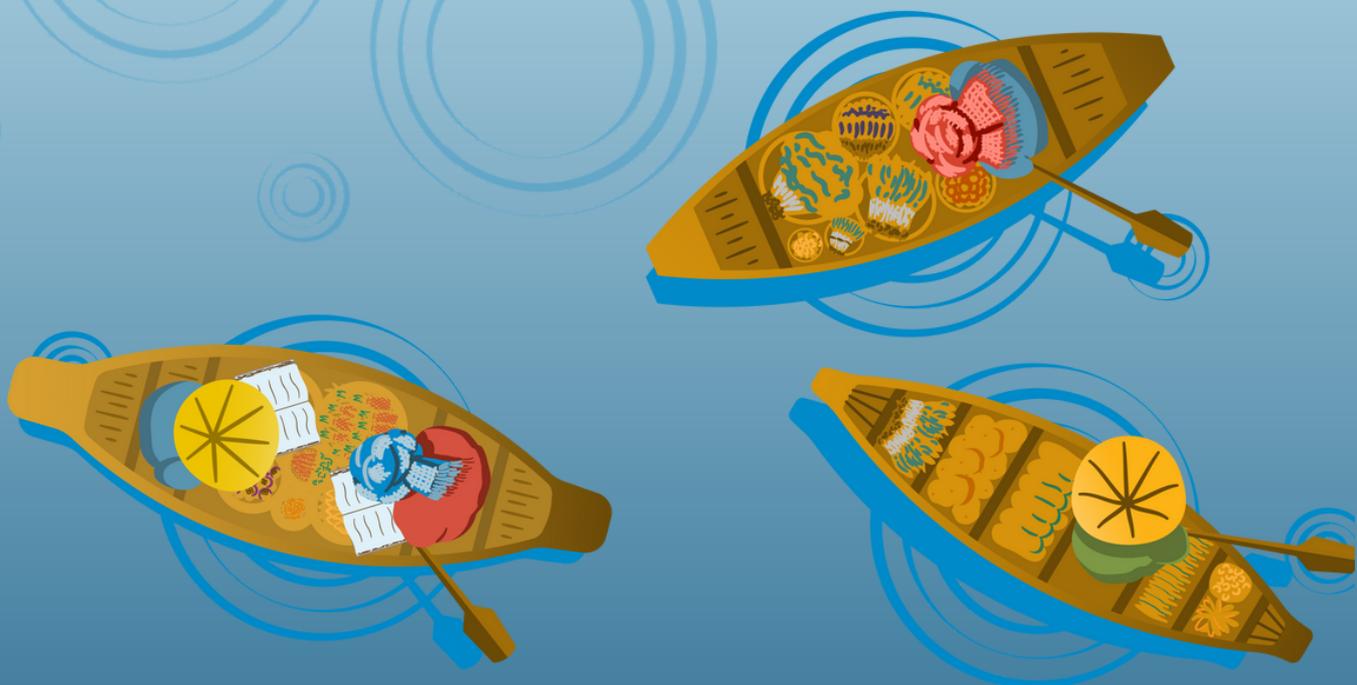


LA PETITE
ESCALÈRE
FONDS DE DOTATION

LA ROUTE DES RÉSIDENCES

Résidence croisée Villa Marguerite Duras – Villa Saigon

DU 15 OCTOBRE 2023 AU 06 JANVIER 2024



Les Instituts français du Vietnam (IVF) et du Cambodge (IFC) lancent leur deuxième appel à candidatures commun pour le programme régional « La Route des Résidences ».

Cette deuxième édition sera consacrée à l'accueil d'un.e auteur/autrice et d'un.e photographe, pour un séjour de 12 semaines, réparti à temps égal entre les deux pays.

La Villa Marguerite Duras

Ce programme de résidence d'écriture compte parmi les événements phares de l'IFC. Il accueille chaque année 3 auteurs/autrices en résidence pour une durée maximale de 8 semaines. Cette nouvelle résidence d'écriture contribue à renforcer le soutien de l'IFC à l'écriture, à la traduction et à l'édition, déjà engagé auprès de partenaires tels que le *Sipar* et le salon du livre du Cambodge.

L'objectif est de favoriser l'émergence d'une nouvelle dynamique autour de l'écriture, en phase avec le Cambodge d'aujourd'hui, et d'amplifier l'émergence locale du secteur éditorial, pour une meilleure influence à la fois de la culture et de la langue française. Défendre et soutenir le livre, première industrie culturelle française, constitue en effet un véritable enjeu éducatif et interculturel, dans un pays où la majorité de la population a moins de 30 ans.

La Villa Saigon

Programme de résidences interdisciplinaires, la Villa Saigon accueille depuis 2018 des artistes de tous horizons : chorégraphes, peintres, sculpteurs, musiciens, architectes, auteurs...

Lors de résidences d'une durée maximale de 8 semaines, une dizaine d'artistes développe chaque année des projets ayant obligatoirement trait au Vietnam, articulés à la scène locale.

Ces résidences permettent le croisement des idées, des personnes et des disciplines ; elles prennent corps dans un événement de sortie de résidence, permettant d'inviter le grand public vietnamien à rencontrer et à découvrir le travail de l'artiste français.

L'IFV a par ailleurs mis en place en 2023 la première biennale de photographie du Vietnam, sous le nom de *Photo Hanoi*, appelée à devenir un RDV culturel incontournable en Asie du Sud-Est.



Flore, L'odeur de la nuit était celle du jasmin (2021)

OBJECTIFS DU PROGRAMME “LA ROUTE DES RÉSIDENCES”

- Favoriser la circulation des artistes et des idées dans une approche régionale ;
- Impulser un travail de création nourri par des relations interculturelles élargies ;
- Offrir aux lauréats des lieux de travail et de résidence variés, des grandes villes du Mékong aux campagnes vietnamiennes et cambodgiennes ;
- Favoriser les rencontres avec des publics distincts, et avec des scènes artistiques locales diversifiées ;
- Permettre la création d'œuvres singulières, à la croisée de trois pays et de trois cultures.

MODALITÉS

- Résidence de recherche et de création ;
- Création littéraire contemporaine (fictions, roman, bandes dessinées, poésie...) ;
- Création photographique ;
- Résidence d'une durée de 12 semaines, dont 6 semaines au Cambodge et 6 semaines au Vietnam ;
- Engagements à la mise en place d'actions culturelles en cours de résidence, à destination des publics locaux ;
- Projet(s) de sortie de résidence.

De manière complémentaire, l'IFC proposera aux artistes retenus :

Pour l'auteur.e :

- De produire un texte/roman graphique qui fera l'objet d'une traduction en khmer, dans une collection dédiée, intitulée « Le monde extérieur : Outside », en référence à l'œuvre éponyme de Marguerite Duras (une cession de droits non exclusive sera demandée pour la publication).

Pour le/la photographe :

- De participer au festival de photographies *Photos Phnom Penh* dans le cadre d'une exposition collective (du 02 décembre au 20 janvier 2024) dont les coûts seront pris en charge par l'IFC.
- De produire des photographies qui seront publiées dans une collection dédiée, intitulée « Le monde extérieur : Outside », en référence à l'œuvre éponyme de Marguerite Duras (une cession de droits non exclusive sera demandée pour la publication).

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Être de nationalité française, ou résident.e en France depuis au moins 5 ans ;
- Être dégagé.e de toute autre activité professionnelle pendant le temps de la résidence ;
- Pour la résidence d'écriture : avoir déjà été publié.e à compte d'éditeur.

MODALITÉS FINANCIÈRES

1. Une allocation de résidence

Sur la base de 400 € hebdomadaires

(6 semaines au Cambodge 2 400 € – 6 semaines Vietnam 2 400 €).

2. Prise en charge des frais liés au voyage :

- Billet d'avion aller-retour depuis Paris (1 aller-retour) ;
- Billet domestique Cambodge-Vietnam (1 aller simple).

3. Logement (voir ci-dessous)

MODALITÉS FINANCIÈRES COMPLÉMENTAIRES

L'IFV prend également en charge :

- un budget maximal de 400 € (sur présentation de factures) pour le projet de sortie de résidence au Vietnam.

L'IFC prend également en charge :

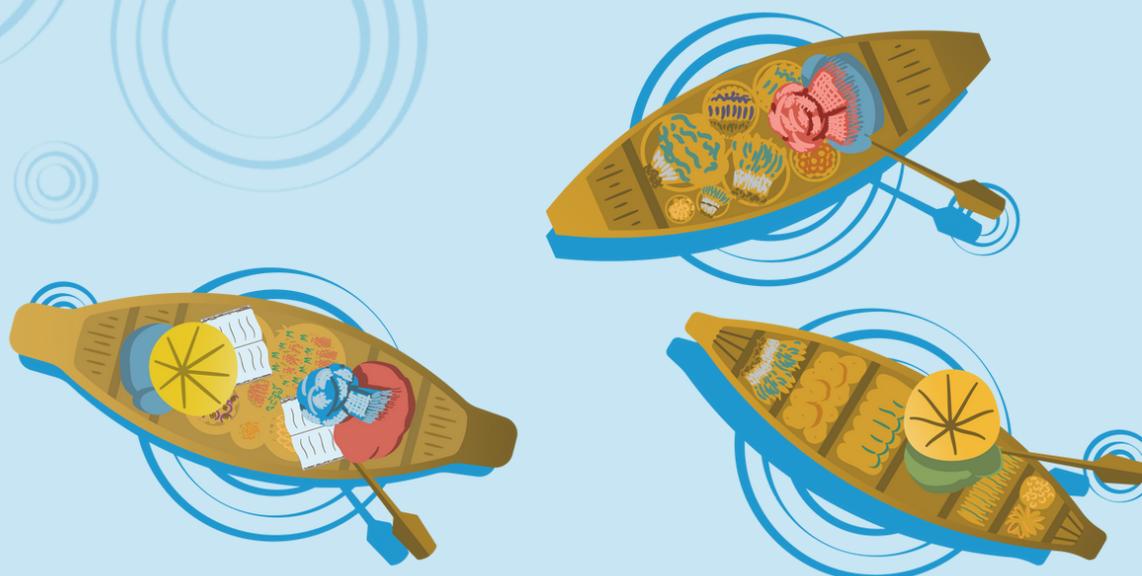
- Pour l'auteur.e : commande d'un texte 800 € euros net (éd. livret collection Sipar/IFC, 15 000 signes environ). 500 € seront alloués pour la restitution ;
- Pour le/la photographe : Commande de photographies 500 € euros net ; 800 € seront alloués pour la restitution d'un travail de photo-écriture (éd. Livret collection Sipar/IFC).

LOGEMENT

Le logement est pris en charge par les deux instituts :

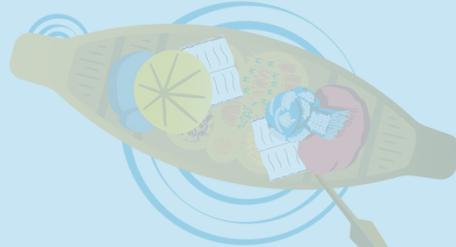
Accueil au Cambodge : un appartement indépendant situé dans le parc de l'Ambassade de France et un studio d'écriture/de travail. Le/la résident.e aura également la possibilité de séjourner à l'EFEO (École française d'Extrême-Orient) à Siem Reap, ou encore à l'antenne de l'Institut français à Battambang en lien avec l'école d'art (arts visuels et cinéma d'animation) gérée par l'ONG Phare Ponleu Selpak.

Accueil au Vietnam : Le/la résident.e est accueilli.e dans un grand appartement de 160m² partagé entre les résident.e-s de la Villa Saigon présent.e-s simultanément : 3 chambres, 2 salles de bain, une cuisine, un double salon et une grande terrasse. Il se situe dans un immeuble situé en plein centre-ville, à 15mn à pied du Consulat général de France.



ENGAGEMENTS DU / DE LA LAURÉAT.E

- **Concourir à la vie des Instituts français du Cambodge et du Vietnam** : le/la résident-e s'engage à consacrer l'équivalent d'une demi-journée par semaine au partage de son travail avec le public (groupes scolaires ou autres) sous différentes formes : rencontres, lectures, ateliers d'écriture (à déterminer).
- **Dégager du temps** pour un échange avec les acteurs du livre et de la photographie, au Cambodge et au Vietnam.
- **Souscrire une assurance** durant l'exécution de la présente résidence, la responsabilité des deux instituts ne pouvant être engagée vis-à-vis du / de la résident-e en matière de dommages aux tiers, ni d'accidents du travail le/la concernant. Le/la résident-e est réputé-e avoir souscrit à cet effet les assurances nécessaires, incluant une assurance rapatriement international, avant son arrivée en Asie.
- **Etre habilité-e à exercer son activité**. En aucun cas les deux instituts ne sauraient être tenus pour responsables du non-paiement de charges sociales ou salariales.
- **S'engager à travailler de manière exclusive sur le projet** présenté dans sa candidature et sélectionné par le jury.
- **Proposer une restitution publique au format libre**, à l'issue de chaque phase de la résidence, au Cambodge puis au Vietnam. Un budget spécifique sera alloué à la / au résident-e exclusivement à cet effet.



ENGAGEMENTS des INSTITUTS FRANÇAIS DU CAMBODGE ET DU VIETNAM

- **Offrir un accompagnement aux artistes** sélectionnés pendant la durée de la résidence, afin de les mettre en réseau avec les principaux acteurs impliqués dans leur projet artistique ;
- **Fournir une aide** aux procédures administratives ainsi qu'à l'organisation logistique du séjour, fournir un appui à la traduction et à l'interprétariat ;
- **Valoriser, communiquer et faciliter la circulation** des textes/oeuvres issus de la résidence ;
- Au Cambodge : **mettre à disposition les espaces culturels de l'IFC**, notamment la médiathèque, le cinéma, un studio d'écriture... (pendant les horaires d'ouverture) et, éventuellement, fournir un ordinateur et une imprimante.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les différentes pièces du dossier administratif seront rassemblées dans **un seul document PDF**, les textes seront rédigés **en français** :

- **Descriptif du projet** : Précisant les motivations du séjour ; les thèmes d'écriture, de recherche, de création photographique... ; l'intérêt de la résidence dans le parcours et les éventuels projets professionnels articulés à la résidence (4 500 signes maximum).
- **Portfolio** (extraits de textes publiés, articles, dessins, réalisations photographiques, liens vers des sites, extraits vidéos..., 8 pages maximum).
- **Curriculum vitæ**
- **Le formulaire d'inscription** dûment rempli, joint à l'appel à candidature.
- **Pièce d'identité** en cours de validité (carte d'identité ou passeport – copie recto verso).
- **Attestation sur l'honneur** datée, signée et accompagnée de la mention « Bon pour accord », certifiant :
 - L'acceptation des conditions générales et du règlement ;
 - Que vous êtes l'auteur des œuvres mentionnées dans votre dossier.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROCESSUS DE SÉLECTION

- **Date limite de dépôt de candidature : 15 août 2023 (minuit heure française)**
- **29 août 2023 : jury de sélection**
- **15 octobre 2023 : début de la Résidence au Vietnam pour le/la photographe ; de la Résidence au Cambodge pour l'auteur/autrice**
- **27 novembre 2023 : suite de la résidence dans le second pays**
- **06 janvier 2024 : fin de la résidence**



CANDIDATEZ

LES MODALITÉS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Un jury international procédera à la sélection du/de la lauréat.e ; il sera composé d'un membre de l'Institut français de Paris, de membres de l'IFC et de l'IFV, de l'Attachée de Coopération et Action Culturelle et Directrice déléguée de l'Institut français du Vietnam, d'un représentant de la fondation « La Petite Escalère », et de représentants de la scène littéraire locale.

Critères de sélection

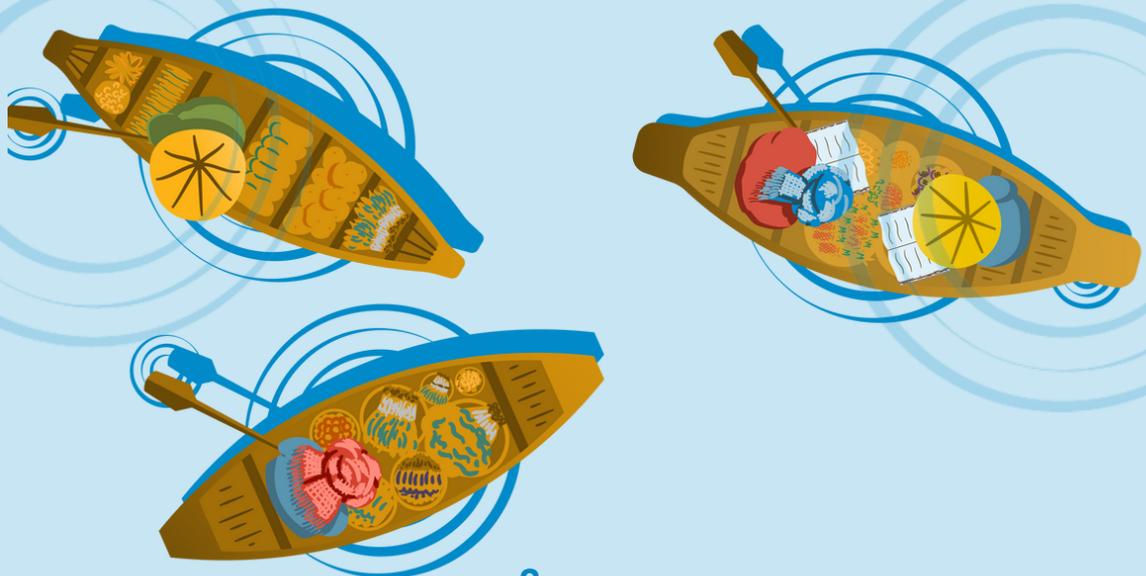
- Le parcours professionnel du candidat ;
- La qualité et les perspectives du projet, son rapport au Cambodge et au Vietnam.

Annnonce des résultats :

le nom du/de la lauréat.e sera communiqué dès la finalisation des délibérations du jury, au plus tard le 31 août 2023.

ÉVALUATION DE LA RÉSIDENCE

Dans une perspective d'auto-analyse et d'amélioration de leurs pratiques, les structures membres s'engagent à réaliser avec le/la résident.e un bilan partagé du séjour, permettant d'offrir des retours critiques sur l'ensemble des modalités de la résidence.



CENSURE

Le Vietnam est un pays où s'exerce la censure. Elle concerne certaines questions politiques et les images / scènes violentes ou à caractère sexuel. Pour toutes manifestations ou communications à caractère public : le /la résident·e doit se conformer aux directives imposées par les autorités, ainsi qu'aux recommandations de l'IFV et des partenaires locaux.

Ne pas respecter ces recommandations ou directives entraînerait la rupture immédiate du contrat de résidence et l'annulation du versement des sommes éventuellement encore dues.

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires :
contactcmv@ifv.vn
villa.duras@institutfrancais-cambodge.com

Le programme « La Route des Résidences 2023 » bénéficie de l'appui de l'Institut français de Paris et du Fonds de dotation « La Petite Escalère ».

LA ROUTE DES RÉSIDENCES

RÉSIDENCE CROISÉE
VILLA MARGUERITE DURAS - VILLA SAIGON

